

LE MONDE
DES



Artisans

ÉDITION **HAUTE-GARONNE**

L'APPRENTISSAGE

Engagez-vous, recrutez un apprenti



Bimestriel n° 116

AFFAIRES À CÉDER P.44

ENTREPRISES

**Les nouveautés de la loi
travail pour les TPE**

P. 10



ESM

**Journées portes ouvertes
à l'ESM les 15 et 25 mars**

P. 34



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**
Haute-Garonne

COMME DES MILLIERS D'ENTREPRENEURS, BÉNÉFICIEZ DE LA GARANTIE SOCAMA POUR RÉALISER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL



LA SOCAMA GARANTIT LES PRÊTS PROFESSIONNELS DE LA BANQUE POPULAIRE*

Sa caution facilite l'accès au crédit, allège le recours aux garanties réelles et personnelles et limite de ce fait les recours sur le patrimoine des emprunteurs en cas de défaillance de l'entreprise.

Pour en savoir plus :

Contactez l'agence Banque Populaire de votre choix ou consultez le site www.socama.com

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire et la Socama.





ÉVÉNEMENT 04

Extrait du discours du président Aguilera lors des vœux de la CMA.

ACTUALITÉS | 06

| Coup de coeur de la CMA : l'Atelier de Marie-Claire

ENTREPRISES | 08

| Lauréats du prix Stars & Métiers
| Les nouveautés de la loi travail pour les TPE

FORMATIONS | 11

| Les formations du 2^e trimestre 2017

APPRENTISSAGE | 12

| Chiffres clés et évolution

DOSSIER

29

Jouer collectif dans l'artisanat

ÉCOLE SUP. DES MÉTIERS | 33

| Les Journées Portes Ouvertes de l'École
| En avant vers le numérique...
| Une année qui s'annonce riche en mobilité européenne
| Soirée de remise des diplômes

TERRITOIRES | 36

| Une collaboration avec le Club des entreprises du Muretain pour développer l'emploi et la reprise d'entreprise
| La nouvelle coopération intercommunale en Haute-Garonne

PORTRAIT | 46

| Sa reconversion a fait d'elle une artisanne d'art épanouie

ÉDITO



Vincent Aguilera
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne

Le partage et la transmission du savoir sont dans l'ADN du chef d'entreprise artisanale : **Engagez-vous, recrutez un apprenti.**

L'entreprise artisanale doit faire face à des problématiques complexes : l'évolution des métiers, mais aussi la prévision de cessions massives d'entreprises au cours des dix prochaines années. Structurellement, ce secteur est confronté à des pénuries de main-d'œuvre alors que le chômage des jeunes avoisine les 25% de taux de chômage.

La préservation et la transmission des savoir-faire par l'apprentissage, sont des valeurs fondamentales de l'artisanat qui constituent un enjeu éducatif essentiel. Dans l'artisanat, 80 % des apprentis trouvent un emploi dans les six mois, et 1 apprenti sur 2 devient son propre patron.

Ces métiers, en plaçant l'homme au cœur de l'activité, sont des métiers de proximité et de passion. L'apprentissage représente aujourd'hui l'une des meilleures voies de réussite menant à l'emploi. L'enjeu est essentiel, il en va de l'avenir de notre société et de nos entreprises. Former les générations futures par l'apprentissage, c'est donner à chaque jeune un métier et donc un avenir.

Alors mobilisons-nous pour la pérennité de nos entreprises et pour la survie et l'identité du secteur des métiers. L'artisanat porte un taux important de réussite et d'excellence qui doit servir d'exemple pour guider nos jeunes. Il est aussi un espoir d'avenir pour les moins jeunes, car rappelons que l'apprentissage ne s'adresse pas qu'aux jeunes mais aussi aux personnes en reconversion. Et pour ce public, l'artisanat représente un formidable potentiel d'emploi.

De nombreuses places sont encore disponibles dans nos centres de formation d'apprentis, engagez-vous dans l'avenir en recrutant un apprenti. Nos conseillers de la CMA 31 sont à vos côtés pour vous former au statut de maître d'apprentissage, vous accompagner dans la recherche d'un jeune motivé et vous conseiller pour la rédaction du contrat.

N'hésitez pas, contactez-nous !

03

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de la Haute-Garonne.





Extrait

04

Discours du président Aguilera lors des vœux de la CMA

En me présentant, à la présidence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne, j'avais bien conscience que la tâche serait difficile. Issu du Monde des Petites et Moyennes Entreprises, ma volonté était forte et clairement affichée de moderniser cette institution. Je suis réaliste, la Chambre souffre d'un déficit important d'image auprès des artisans. Comment, en effet, pouvoir assurer correctement nos missions, si nous n'allons pas à leur rencontre sur le terrain ? Je demande donc aux élus, membres du bureau et de l'assemblée générale, mais également aux services de la Chambre, d'aller à leur rencontre, de les écouter pour identifier leurs besoins et y répondre.

La Chambre, en tant qu'établissement public, a le devoir d'accompagner les artisans

dans toutes les étapes de leur parcours entrepreneurial, de préparer et former les artisans de demain. Nous en avons donc fait le socle et les deux premiers axes de notre projet de mandature. Notre projet sera aussi de promouvoir et de valoriser l'artisanat comme vecteur de développement des territoires, d'améliorer la performance de nos services et de notre organisation en la centrant sur nos ressortissants et leurs besoins et en améliorant la lisibilité de notre action. Ce sont les deux autres axes de notre projet de mandature.

Le premier de nos objectifs sera donc d'encourager la dynamique entrepreneuriale en permettant la transformation de l'idée en projet, et en aidant les artisans à faire face à tous les défis dans les phases de développement. Nous assisterons les porteurs de projets et simplifierons la création d'entreprise. Nous les accompagnerons

dans leur formation et encouragerons l'innovation. Nous aiderons les chefs d'entreprise pour faire du développement durable un levier de compétitivité. Nous serons à leur côté, dans la gestion de plus en plus difficile de leurs ressources humaines, et leur permettrons d'avoir accès, ainsi que leurs collaborateurs et leurs conjoints, à une formation continue diversifiée de qualité. Nous serons également là pour les aider à surmonter les moments difficiles en renforçant notre accompagnement individuel.

Notre deuxième objectif sera de former et de préparer les artisans de demain. Il s'agit d'abord, d'aider les artisans d'aujourd'hui à trouver les apprentis qui deviendront les repreneurs de demain. Nous développerons donc, encore plus, notre mission de formation pour faire de l'artisanat une voie d'excellence pour l'emploi des jeunes.



Le président Vincent Aguilera présente ses vœux pour l'année 2017.

Je tiens, d'ailleurs, à m'adresser aux élus des territoires. Pour une commune ou une intercommunalité, contribuer au développement de l'apprentissage et de l'artisanat c'est engager une véritable politique publique en faveur de l'insertion des jeunes mais aussi en faveur de l'aménagement du territoire et de la cohésion sociale, car à quoi ressembleraient nos centres-villes sans ce tissu d'artisans et de commerçants, sans le potentiel de création d'emplois que constituent les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité ?

Notre troisième objectif sera donc de promouvoir l'artisanat dans les territoires. Nous renforcerons l'accompagnement opérationnel des projets économiques auprès des collectivités. Nous ferons valoir le point de vue des entreprises artisanales en co-élaborant des projets, sur les territoires, avec les acteurs locaux. Je tiens d'ailleurs à remercier Jean-Luc Moudenc, en tant que président de la métropole qui, sensible à ces enjeux, nous a confié le pilotage du projet dénommé « **commerce et artisanat au cœur des communes** », dans le cadre de son schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain. Il s'agit d'accompagner, en partenariat avec les services de la métropole et de la CCI, les collectivités dans leurs stratégies de redynamisation des commerces de proximité et d'adaptation de l'immobilier d'entreprise.

Le quatrième et dernier de nos objectifs sera essentiel à notre réussite car il reposera sur la performance des services de la Chambre en centrant ses actions, sur nos ressortissants et leurs besoins, et en accentuant la lisibilité de notre action.

Nous commencerons par faciliter l'accès des entreprises à l'information, grâce, à la dématérialisation et à l'utilisation du numérique. Nous développerons une démarche qualité au sein des services pour simplifier leurs démarches en créant une plateforme d'accueil, avec un numéro unique, pour faciliter leurs procédures administratives.

Enfin, et j'y tiens beaucoup, nous améliorerons notre connaissance des besoins des artisans en créant un conseil de développement de l'artisanat avec des personnes qualifiées ainsi que toutes les organisations professionnelles. Nous pourrions, ainsi, mieux adapter notre offre de services aux besoins du terrain et mettrons en œuvre une procédure d'évaluation de leur satisfaction pour nous améliorer sans cesse. Je veux que durant ce mandat, les élus consacrent beaucoup de temps à la rencontre des artisans pour les écouter et dialoguer, pour leur permettre de s'exprimer et mieux comprendre leurs problématiques. Vous l'entendez, les ambitions ne manquent pas pour faire de 2017 une grande année pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne.

Mais, 2017 sera aussi une année importante pour la France. Elle sera celle des choix de société. Personne ne pourra jamais oublier les victimes des attentats, qui ont endeuillé notre Pays et nos voisins depuis deux ans. Nous devons continuer à vivre pour eux. Il en est de notre responsabilité à tous. Nous devons préserver ce modèle de société qui nous est si cher, quelles que soient nos opinions, notre condition ou nos origines. Les artisans et leurs savoir-faire font partie de ce modèle. Ils en constituent même une part essentielle. Celle des marchés et des foires, celle des centres-bourgs, celle de l'art de vivre à la française que tant de pays nous envient et qui, peut-être par jalousie, poussent certains à vouloir le détruire.



Nous avons une responsabilité collective d'être présents dans les débats, au niveau national comme au niveau local, pour défendre l'artisanat et le commerce de proximité.

Dans ce contexte, nous avons une responsabilité collective d'être présents dans ces débats, au niveau national comme au niveau local. L'évolution de la société, le numérique, la déréglementation, le désintérêt des jeunes envers des métiers pourtant riches et porteurs d'espoir pour l'avenir, nous touchent de plein fouet et doivent nous forcer, non pas à nous replier sur nous-mêmes, mais au contraire à nous ouvrir encore plus.

En tant que Président de la Chambre de Métiers de Haute-Garonne, en tant que chef d'entreprise, mais aussi et surtout en tant qu'homme, je vous souhaite à toutes et à tous, cette ouverture sur les autres et sur les réalisations humaines qui font la beauté de notre monde.

Bonne année 2017 à toutes et à tous.

COUP DE CŒUR DE LA CMA

L'Atelier de Marie-Claire

La 36^e édition du Salon des Artisans d'art et des jeunes créateurs s'est déroulée en décembre dernier au Parc des Expositions à Toulouse.

Depuis plusieurs années, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne remet le Prix « Coup de cœur » à un artisan exposant. Face à la qualité des œuvres proposées, le Président de la CMA 31, Vincent Aguilera, a eu l'embarras du choix.

C'est Marie-Claire Johanny, potier céramiste à Castanet-Tolosan qui a remporté le Prix de la CMA avec son vase en émail rouge.



Vincent Aguilera a remis le Prix coup de cœur de la CMA à Marie-Claire Johanny.

06

ATELIER MARIE-CLAIRE POTIER - CÉRAMISTE

Marie-Claire Johanny

Date de création : 2013

Forme juridique : personne physique

Adresse : 19 rue des Fontanelles
31320 Castanet-Tolosan

Tél. : 06 71 62 73 40

Contact : www.facebook.com/potiermarieclairej/



CMA 31



Sur Facebook

<https://www.facebook.com/chambredemetiers31/>



Sur Twitter

@artisanat31

Sur les sites

www.cm-toulouse.fr
www.esm-muret.fr

Quelle mutuelle pour mon entreprise ?

10,46 € par mois
et par salarié*
(À partir de)

Un partenaire
de proximité

Proximité, conseil, compétitivité...
Avec la Mutuelle PréviFrance, j'ai trouvé
le partenaire santé de mon entreprise. ”

Vos agences en Haute-Garonne :

TOULOUSE

- 80, rue Matabiau
- 11bis, pl. St-Cyprien
- 45, gde rue St-Michel

MURET

35, allées Niel

COLOMIERS

40, rue du Centre

ST-GAUDENS

34, bd Pasteur



0 800 31 0800

Service & appel
gratuits



www.previfrance.fr



Mutuelle
PréviFrance

© HVA Conseil 2017 - 6283 - Photos : Thinkstock © Fuss, © Ietm, © levkr
Mutuelle PréviFrance - Siège social : 15, quai du Dr Calabret - 47010 Agen Cedex 9 - Siège administratif : 80, rue Matabiau - BP 71269 - 31012 Toulouse Cedex 6. SIREN n° 776 950 669.
* Cotisation patronale en vigueur au 01/01/2017 correspondant à 50% de la cotisation totale de la garantie AN1.



INSPIRE YOUR SENSE PORCELANOSA BATHROOMS



**Eveillez vos sens. Salles de bains Porcelanosa.*

Showroom : 3 av. de Larrieu, route d'Espagne, Toulouse - Tél : 05 34 56 57 60



www.porcelanosa.com |
info@porcelanosa.fr

PORCELANOSA®
CARRELAGE · SALLE DE BAINS · CUISINE



LAURÉATS DU PRIX STARS & MÉTIERS

4 artisans mis à l'honneur



Il y avait foule ce lundi 28 novembre 2016, à l'École Supérieure des Métiers de Muret pour la remise des prix de Stars & Métiers 2016 qui honorent l'artisanat de la Haute-Garonne, à l'initiative de la Banque Populaire Occitane, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la SOCAMA Pyrénées Garonne.

Le prix Stars & Métiers permet, tous les deux ans, dans notre département, de récompenser localement des chefs d'entreprise artisanale qui se distinguent en matière d'innovation, de dynamique commerciale, de ressources humaines et de management. Un jury départemental, composé de personnalités du secteur bancaire et des métiers, a sélectionné les lauréats. C'est donc dans une ambiance festive que se sont retrouvées de nombreuses personnes pour assister à cette remise de prix et qui s'est poursuivie autour d'un cocktail dînatoire.

08

LES LAURÉATS 2016

■ Catégorie dynamique commerciale

Le prix a été décerné à la SARL Tartines et Gourmandises, représentée par Emmanuel Vrignaud et située à la Salvetat-Saint Gilles. Il a démontré un dynamisme qui lui a permis de développer son chiffre d'affaires en diversifiant ses prestations et rénovant son appareil productif. Aujourd'hui la boulangerie-pâtisserie embauche 15 personnes.

■ Catégorie management des ressources humaines

Le prix a été attribué à la SARL ABT, Artisans Bâtisseurs Toulousains, spécialisé en couverture et isolation et représentée par Laurent Aubel. Ce dernier considère ses salariés comme la richesse de son entreprise et c'est à ce titre qu'ils participent aux décisions stratégiques et qu'ils sont pleinement impliqués dans les formations destinées à les faire monter en compétence. Promotion interne, primes et intéressement viennent compléter la panoplie des outils RH développés par Laurent Aubel.

■ Catégorie stratégie globale d'innovation

Le troisième prix a été attribué à la SASU Airplane Arslan, représentée par le diri-



La SARL ABT a reçu le prix du management des ressources humaines.

ARTISANS BÂTISSEURS TOULOUSAINS ABT

Couverture et isolation
 Chef d'entreprise : Laurent Aubel
 Adresse : Bernou 31190 Auribail
 Forme juridique : SARL
 Créée en 2012 / Effectif : 7 personnes
 Tél. : 06 10 18 66 31



Boxer Design a reçu le prix de l'Innovation technologique.

BOXER DESIGN

Développement et construction de prototypes, design et ingénierie de motos
 Chef d'entreprise : Thierry Henriette
 Adresse : 20 rue Jean Monnet 31240 Saint-Jean
 Forme juridique : SARL
 Créée en 1999 / Effectif : 12 personnes
 Tél. : 05 62 89.24 60



Airplane Arslan a reçu le prix de la stratégie globale d'innovation.

AIRPLANE ARSLAN

Peinture aéronautique
 Chef d'entreprise : Ersun Arslan
 Adresse : Avenue Jean Bares - Francazal 31270 Cugnaux
 Forme juridique : SASU
 Créée en 2002 / Effectif : 26 personnes en 2015
 Contact : @AirplanePainter



Tartines et Gourmandises a reçu le prix de la dynamique commerciale.

TARTINES ET GOURMANDISES

Boulangerie Pâtisserie
 Chef d'entreprise : Emmanuel Vrignaud
 Adresse : 2 avenue des Capitouls 31880 La Salvetat St Gilles
 Forme juridique : SARL
 Créée en 2006 / Effectif : 15 personnes
 Tél. : 05 61 86 13 16

geant, Ersun Arslan. Après des années en « chantiers nomades », l'entreprise a eu l'opportunité de se sédentariser sur le site de Francazal. C'est à ce titre que le gérant a dû adapter sa technique de peinture au site par la création de deux cabines de peinture « aéro », qui permet de gagner en productivité et répondre aux exigences des clients, notamment ATR et Airbus.

■ Catégorie Innovation technologique

Le jury a récompensé la SARL Boxer Design, installée à Saint-Jean, représentée par

son gérant, Thierry Henriette, dont l'activité est la conception, le design et la fabrication de motos. Créée en 1999, l'entreprise est spécialisée dans le développement et la construction de prototypes. Toutes les pièces sont fabriquées sur place. Seul l'usinage et la fonderie pour le moteur sont sous-traités. La phase R&D s'achève, de nombreuses commandes ont été enregistrées dans le monde entier grâce à la notoriété acquise via la presse spécialisée et les Salons.

VALORISER VOTRE TRÉSORERIE GRÂCE À NOS SOLUTIONS DE PLACEMENTS

LIVRET EXCEDENT PRO

Votre trésorerie professionnelle fluctue régulièrement ; votre objectif est de vous constituer une épargne à titre professionnel disponible en permanence. Le Livret Excédent Pro vous apporte souplesse, sécurité et garantie en capital.

www.ca-toulouse31.fr

Document édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de Courtage d'Assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 022 951. Siège social : 6 place Jeanne d'Arc - BP 40535 - 31005 TOULOUSE CEDEX 6. 776916207 RCS TOULOUSE. Crédit photo : Thinkstocks



La banque proche  connectée

Les nouveautés de la loi travail pour les TPE

Promulguée le 8 août 2016, la loi Travail vient consolider les outils de dialogue et de négociation au sein des entreprises. Elle donne plus de dialogue social, plus de souplesse et de visibilité pour les entreprises, plus de protections pour les actifs.

PLUS DE DIALOGUE SOCIAL

La loi Travail considère que les acteurs de terrain - employeurs, partenaires sociaux et employés - sont les mieux placés pour négocier au sein de l'entreprise des accords en matière d'organisation et de temps de travail. Pour s'assurer de la légitimité des accords, la loi prévoit la généralisation de la règle majoritaire : pour être valides, ces accords devront avoir été signés par des syndicats représentant au moins 50 % des voix (contre 30 % aujourd'hui). Ils reposeront donc sur des consensus larges. Si le rôle des partenaires sociaux est ainsi renforcé, leurs moyens sont également augmentés, afin de garantir un dialogue social équilibré.

PLUS DE SOUPLESSE ET DE VISIBILITÉ POUR LES ENTREPRISES

Grâce à ces souplesses nées de la négociation collective, les entreprises pourront mieux prendre en compte les variations de l'activité et anticiper les mutations économiques. Parallèlement à ces souplesses, la loi Travail encadre désormais de façon stricte le licenciement économique, dont elle précise les modalités de mise en œuvre : ceci offre davantage de visibilité aux entreprises et favorisera l'embauche en CDI.

PLUS DE PROTECTIONS POUR LES ACTIFS ET EN PARTICULIER CEUX EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Alors que les actifs alternent de plus en plus entre salariat, entrepreneuriat et périodes de chômage, la loi travail crée le compte personnel d'activité qui permet de conserver ses droits tout au long de son parcours professionnel, par exemple à la formation, indépendamment de son statut. Ce droit universel à la formation aidera davantage ceux qui en ont le plus besoin (les personnes peu et pas quali-

ZOOM SUR

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL, LES ACCORDS D'ENTREPRISE, LES ACCORDS DE COMPÉTITIVITÉ, LES MOTIFS DU LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE ET LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Redonner de la marge de manœuvre au terrain... Le très long article 2 de la loi Travail autorise syndicats et employeurs à trouver un accord, au niveau de l'entreprise, sur la durée du travail, même si cet accord est moins-disant socialement que celui de la branche professionnelle. Dans la pratique, cela concernera surtout les heures supplémentaires, qui pourront n'être majorées que de 10 % (mais pas moins), même si la branche prévoit, tout comme la loi, une majoration de 25 %. Par ailleurs, la durée légale du travail reste de 35 heures par semaine. Cependant, il s'agit d'une moyenne, qui pourra être appréhendée sur une période de trois ans contre un an actuellement, si la branche donne cette latitude aux accords d'entreprise. Exceptionnellement, en cas d'activité accrue, la durée du travail pourra, par accord d'entreprise, être portée à un maximum de 12 heures par jour (au lieu de 10, maximum actuel). Ou à 46 heures par semaine (au lieu de 44), pendant douze semaines au maximum. Dans ce dernier cas, un accord d'entreprise suffira (il fallait un décret ou un accord de branche jusqu'ici). Autre modification sur le temps de travail : la loi précise ce que doit contenir un accord d'entreprise sur les forfaits jours, notamment les modalités de contrôle de la charge de travail.

- **Des accords de compétitivité autorisés pour développer l'emploi.** Les employeurs le réclamaient depuis longtemps : la loi crée des accords «de préservation ou de développement de l'emploi» (article 11). Quand l'entreprise en a besoin pour se développer, et même si elle ne rencontre pas de difficultés économiques, elle pourra négocier avec ses syndicats un accord prévoyant de nouvelles organisations du travail, plus d'heures de travail, par exemple. La rémunération mensuelle ne pourra pas être revue à la baisse. Ces accords seront limités dans le temps, mais pourront tout de même être signés pour 5 ans. Ils s'imposeront au contrat de travail : le salarié qui refuserait de s'y conformer serait licencié, et son licenciement serait un licenciement individuel pour motif économique (sans accompagnement de type plan de sauvegarde de l'emploi). Comme les autres, ces accords devront être majoritaires.

- **Des licenciements économiques sécurisés juridiquement pour les employeurs.** La loi définit les difficultés justifiant le caractère économique d'un licenciement. Une entreprise ne craindra plus d'être condamnée pour licenciement «sans cause réelle et sérieuse» par les tribunaux si elle entre dans le cadre d'une de ces situations. L'article 30 distingue selon la taille de l'entreprise. Dans les moins de 11 salariés, il suffira d'un trimestre de baisse du chiffre d'affaires ou du carnet de commandes (par rapport au même trimestre de l'année précédente). De 11 à 49, il faudra au moins deux trimestres consécutifs de baisse, trois minimum dans les entreprises de plus de 50 à 299 salariés, quatre dans les plus de 300.

- **Une médecine du travail amputée de certaines missions.** Les visites préalables à l'embauche et le suivi individuel seront réservés aux salariés affectés à des postes à «risques particuliers pour leur santé et leur sécurité» (ou celles des autres), dont les travailleurs de nuit. Leur suivi sera même renforcé par rapport à aujourd'hui. Mais c'est la fin des visites médicales pour les autres salariés, qui se contenteront d'une réunion d'information animée par des infirmiers/infirmières.

- **Une multitude d'autres sujets.** Plus elle a été débattue, plus cette loi est devenue fourre-tout. Un changement apporté par les sénateurs a été conservé : il autorise le règlement intérieur d'une entreprise à instaurer un principe de «neutralité» au travail. Les députés ont retiré l'obligation de faire passer cet ajout au règlement par un accord d'entreprise, il pourra donc être décidé unilatéralement par l'employeur. Est visée sans être nommée, l'expression de ses convictions religieuses. Une position contraire à ce que disait jusqu'ici la jurisprudence. La loi met en œuvre le compte personnel d'activité, créé par la loi Rebsamen. Les jeunes et les personnes les plus fragiles bénéficieront d'un surcroît d'heures de formation. La «garantie jeunes» est généralisée : tous les moins de 26 ans en situation précaire bénéficieront d'un accompagnement et d'une aide financière. Le droit à la déconnexion fait son entrée dans le code du travail, la responsabilité sociale des plateformes vis-à-vis de leurs travailleurs indépendants est reconnue. Les branches pourront écrire des accords-types pour les TPE-PME, pour qui est par ailleurs créé un « service public territorial de l'accès au droit ». Un accord pourra raccourcir le délai de prévenance des astreintes, qui restera de 15 jours sinon.

fiées). Pour les jeunes sans emploi, sans formation et en situation de précarité, la « garantie jeunes », qui comprend une al-

location et surtout un accompagnement intensif d'accès à l'emploi, sera généralisée à partir de 2017.



Les formations du 2^e trimestre 2017

LA CMA VOUS PROPOSE DU SUR-MESURE EN MATIÈRE DE FORMATION !

Dites **oui** à la FORMATION

Mieux communiquer pour être plus persuasif
24 et 25 avril

Valoriser son entreprise grâce à de belles photos
30 et 31 mars

Boîte à outils RH pour répondre aux obligations d'employeur
12 et 19 juin

Savoir se vendre et mettre en valeur ses produits et services
2 mai

Créer sa page Facebook professionnelle
11 et 12 mai

Négocier avec son banquier
12 mai

Réussir sa prospection commerciale
26 et 27 juin

Prévenir et faire face aux impayés clients
26 avril ou 26 juin

Spécial conjoint : droit et place dans l'entreprise
25 avril

Fixer ses prix de ventes et établir ses devis
3 et 4 avril



Plus de formations sur www.cm-toulouse.fr | Inscription et information auprès de notre équipe de formation | 05 61 10 47 91 | 05 61 10 47 40 | par mail : formation@cm-toulouse.fr

MITSUBISHI PAJERO



Technologie Grandeur Nature

11

PACKZEN

à partir de **499 €** par mois

SANS APPORT⁽¹⁾
ENTRETIEN COMPRIS AVEC PIÈCES D'USURE⁽²⁾, GARANTIE ET ASSISTANCE INCLUSES

FINANCEMENT EN LOCATION LONGUE DURÉE (LLD) SUR 49 MOIS ET 15 000 KM/AN



Votre nouveau distributeur MITSUBISHI sur Toulouse et sa région :
CONCESSION LABEGE 3690, La Lauragaise – 31670 LABEGE
Tél. : 05 61 00 77 44 – Fax : 05 61 00 40 - www.automobilesdelahaye.fr

(1) Exemple de Location Longue Durée (LLD) sur une durée de 49 mois et 15 000 km/an pour le financement d'un Mitsubishi Pajero Court 3.2 D(4) 200 ch Inite BVA - 49 loyers mensuels de 499 € TTC (contrat d'assurance et de prestations Révisions Pièces d'Usure Réparation Prevu). **Modèle présenté :** exemple de Location Longue Durée (LLD) sur une durée de 49 mois et 15 000 km/an pour le financement d'un Mitsubishi Pajero Long 3.2 D(4) 200 ch Inite BVA (avec peinture métallisée) - 49 loyers mensuels de 715 € TTC (contrat d'assurance et de prestations Révisions Pièces d'Usure Réparation Prevu). (2) Coûts des assurances et prestations facultatives compris dans le montant des loyers ci-dessus : le contrat d'assurance et de prestations Révisions Pièces d'Usure Réparation Prevu est de 39 € TTC/mois, soit 1 911 € TTC au titre de ces contrats sur la durée totale du financement pour un Mitsubishi Pajero Court Inite, et de 49 € TTC/mois, soit 2 401 € TTC au titre de ces contrats sur la durée totale du financement pour un Mitsubishi Pajero Long Inite BVA. Le contrat de prestation de services "Révisions et Pièces d'Usure" n° 201206E est souscrit par CGL, Compagnie Générale de Location d'Équipements - SA au capital de 58 606 156 € - 69 avenue de Flandre 59700 Marco-en-Barœul - SIREN 303 236 186 RCS Lille Métropole, tant en son nom propre qu'au nom et pour le compte de ses filiales, auprès d'Optevon Services - SA au capital de 365 878 € - SIREN 333 375 426 RCS Lyon. CGL est une marque de la Société Générale mise à disposition de CGL. Offres réservées aux particuliers, valables pour un Mitsubishi Pajero commandé entre le 03/01/17 et le 31/03/17 sous réserve d'acceptation par SEFA, SAS au capital de 10 000 000 €, 69 avenue de Flandre 59708 Marco-en-Barœul Cedex - SIREN 491 11 542 - RCS Lille Métropole. Tarifs Mitsubishi Motors maximum autorisés en vigueur en France métropolitaine au 03/01/17. Offres réservées aux particuliers valables jusqu'au 31/03/17 et non cumulables avec d'autres offres en cours chez les distributeurs participants. Garantie et assistance : limitée à 5 ans/100 000 km, au 1^{er} des 2 termes échu, selon conditions générales de vente. M MOTORS AUTOMOBILES FRANCE SAS au capital de 10 000 000 € - RCS PONTLOISE n° 428 635 056 - 1 avenue du Fief B5067 Cergy Pontoise Cedex.



L'apprentissage... c'est tendance !

CHIFFRES CLÉS ET ÉVOLUTION

283 500 nouveaux contrats d'apprentissage **signés dans le secteur** privé et public en 2015

PRIVÉ

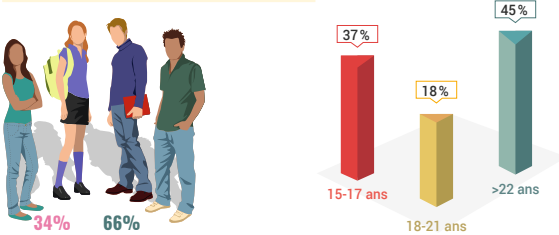
272 000 nouveaux contrats d'apprentissage
+0,6 % comparé à 2014 après 2 ans de baisse (- 4 %)

EN 2015

PUBLIC

11 200 nouveaux contrats d'apprentissage
+22 % comparé à 2014 (cf : conférence sociale 2014)

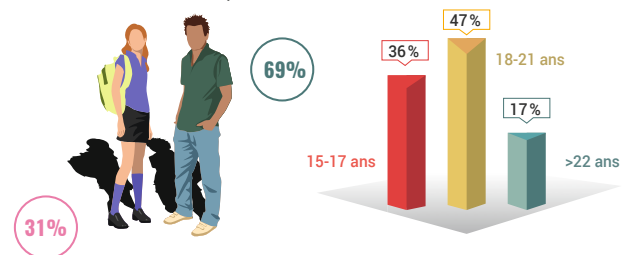
PORTRAIT DE L'APPRENTI



- Niveau de diplôme à l'entrée : **32% sans diplôme ni titre professionnel**, 22% CAP/BEP, 26% Bac/BP, 20% Bac+2
- Situation avant contrat : **59% scolarisés**, 27% en apprentissage, 6% demandeurs d'emploi, 9% autres

PROFIL APPRENTI ARTISANAT HAUTE-GARONNE 2015

source : CMA 31 Études statistiques 2017

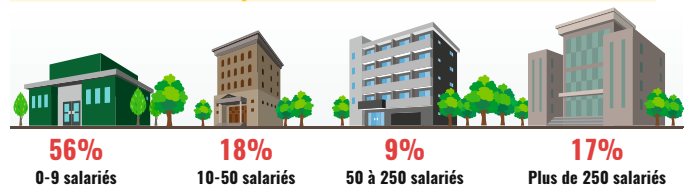


12

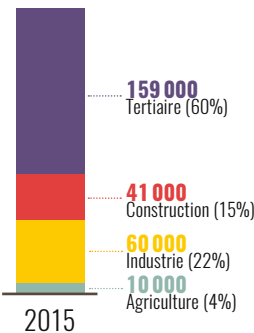
QUEL DIPLÔME PRÉPARENT-ILS ?

- Diplôme préparé : **42% CAP/BEP**, 34% Bac+2, 21% Bac/BP, 3% autres mentions
 - Durée du contrat : 65% de « 13-24 mois », 27% de « 12 mois », 8% de « plus de 24 mois » **durée moyenne : 20 mois**
- (Source : Chiffres DARES décembre 2016)

LES ENTREPRISES QUI EMBAUCHENT DES APPRENTIS



LES MÉTIERS QUI RECRUTENT EN ALTERNANCE



- 20%** commerces et réparations automobiles
 - 12%** hôtels et restauration
 - 11%** fabrication denrées alimentaires
 - 8%** soutien aux entreprises
- (Source : Chiffres DARES décembre 2016)

COMBIEN GAGNE UN APPRENTI ?

	de 15 à 17 ans	de 18 à 20 ans	à partir de 21 ans
1 ^{re} année	25% du smic	41% du smic	53% du smic
2 ^e année	37% du smic	49% du smic	61% du smic
3 ^e année	53% du smic	65% du smic	78% du smic

(Source : Code du travail - Portail de l'alternance (rémunération minimale))

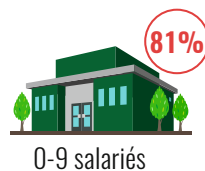
RÉPARTITION DES APPRENTIS DANS L'ARTISANAT DE HAUTE-GARONNE EN 2015

PAR SECTEUR

Alimentation	29%
Bâtiment	28%
Fabrication	8%
Services	35%

source : CMA 31 Études statistiques 2017

PAR TAILLE D'ENTREPRISES



Contact CMA :

Karima Belkalem | Responsable du service Études Statistiques & Prospectives | kbelkalem@cm-toulouse.fr | 05 61 10 47 82

Dès juin 2017, téléchargez l'Atlas HG 2017 complet sur www.cm-toulouse.fr

L'apprentissage, suivez le guide !

Voie d'insertion professionnelle d'excellence pour les jeunes, l'apprentissage permet à 80 % des apprentis de trouver un emploi après la fin de leur formation, malgré la crise. Mais on oublie souvent les avantages

qu'apporte l'embauche d'un apprenti :

- une expérience professionnelle de 2 à 3 ans,
- un contact au quotidien avec la clientèle,
- une production immédiate.

L'APPRENTI EST D'ORES ET DÉJÀ UN PROFESSIONNEL

Certes pendant le temps de l'apprentissage, il découvre un métier,

mais au fil du temps, il exerce avec de plus en plus d'assurance les travaux confiés et devient un collaborateur à part entière. Les dispositifs d'accompagnement (aides financières, exonération de cotisations sociales) allègent le coût de la main-d'œuvre et permettent à l'entreprise de former en toute sérénité.

ALORS TENTEZ L'EXPÉRIENCE ET FORMEZ UN APPRENTI !

L'artisanat a besoin de forces vives, de renouveler ses salariés et ses chefs d'entreprise qui dans les prochaines années vont partir à la retraite. Aussi la CMA 31 vient à votre rencontre pour parler avec vous de l'apprentissage.

ZOOM SUR...

LE PARCOURS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

LA CMA DE LA HAUTE-GARONNE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉE DES ARTISANS, ACCOMPAGNE LES EMPLOYEURS D'APPRENTIS À CHAQUE ÉTAPE : DE LA PRISE DE DÉCISION D'EMBAUCHER UN APPRENTI JUSQU'AU TERME DE LA VIE DU CONTRAT.

1 JE M'INTERROGE SUR



- le contrat d'apprentissage : statut, diplôme préparé, durée du contrat, salaire, durée de travail, temps de formation en CFA, aides financières.

LA CMA RÉPOND À MES QUESTIONS GRÂCE :

- à nos conseillères dédiées à l'apprentissage disponibles par téléphone ou en accueil sans rendez-vous à la Chambre de Métiers.

4 J'AI TROUVÉ UN(E) APPRENTI(E) :

quelles démarches administratives ? Quel accompagnement tout au long du contrat ?

- La CMA me renseigne sur les pièces à fournir pour établir le contrat ;
- La CMA assure l'élaboration et l'enregistrement du contrat, les formalités annexes (transmission du contrat d'apprentissage aux organismes partenaires de l'entreprise : CFA, DIRECCTE, caisses sociales) ;
- La CMA anime une formation maître d'apprentissage pour renforcer mes compétences pédagogiques (et remise du livret du Maître d'Apprentissage) ;
- La CMA m'accompagne tout au long du contrat : information sur l'évolution de la législation et des conventions collectives.

2 JE CHOISIS LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE



- par rapport à son expérience professionnelle et son activité.

LA CMA ME GUIDE :

- pour l'habilitation du maître d'apprentissage.

3 JE CHERCHE



- un(e) apprenti(e) motivé(e) avec ou sans expérience dans le métier.

GRÂCE À LA BOURSE APPRENTISSAGE DE LA CMA :

- les conseillères me guident, analysent mon besoin (diplôme, profil du candidat), diffusent et assurent le suivi de mon offre auprès de nombreux candidats tout en m'envoyant des candidatures ciblées.



Comment s'inscrire : contact CMA 31 | 05 61 10 47 94 | www.cm-toulouse.fr/Apprentissage / recruter un apprenti

QUELLES SONT LES PRINCIPALES AIDES FINANCIÈRES ?

- Exonération quasi-totale des cotisations patronales
- Crédit d'Impôt et exonération de la taxe d'apprentissage
- Prime régionale au recrutement d'un apprenti
- Prime régionale à l'apprentissage
- Prime de l'État à l'embauche d'un apprenti mineur



Pour en savoir plus : [www.cm-toulouse.fr/Apprentissage/Recruter un apprenti](http://www.cm-toulouse.fr/Apprentissage/Recruter_un_apprenti)

• COLLECTEURS • de valeurs

Agence Place Publique - © romain scarda

“ Parce que nous sommes très attachés à l'apprentissage des jeunes, nous versons notre **taxe d'apprentissage** au réseau consulaire. ”

Christophe et Valérie Gaillard,
Pâtisseries-Chocolatiers, Fruit d'une passion, Muret

ÉCO-DÉFIS EN PAYS SUD TOULOUSAIN

Ici, je m'investis pour l'environnement !

« ÉCO-DÉFIS DES COMMERÇANTS & ARTISANS » EST UNE MARQUE ATTRIBUÉE PAR LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-GARONNE ET LE PAYS SUD TOULOUSAIN AUX ENTREPRISES ARTISANALES DU SUD TOULOUSAIN RELEVANT DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Cette opération, a pour objectifs de :

- valoriser les entreprises artisanales du territoire,
- accompagner les entreprises vers une démarche responsable.

Depuis septembre 2016, 9 entreprises se sont lancées. Avec l'aide gratuite du conseiller environnement de la CMA 31, elles ont choisi de relever au moins 3 défis parmi une liste de 28 répartis sur 8 thèmes (Prévention et gestion des déchets, Énergie, Protection et gestion de l'eau, Produits et services en développement durable, Biodiversité, Développement local-Emploi, Transport-Mobilité-Déplacements, Social). Lorsqu'elles auront relevé les défis, elles recevront le label et bénéficieront d'une communication dynamique (affiche magasin, kit d'information clientèle, articles de presse...) porteuse d'une image nouvelle. Exemples de défis choisis :

■ Prévention et gestion des déchets :

- Défi 1 - sac : proposer des sacs cabas aux clients et mettre en place une carte de fidélité liée à leur utilisation.
- Défi 3 - réparation/réemploi et réutilisation

de matériel : adhérer à la charte « Répar'Acteurs », réutiliser des pièces pour les réparations.

■ Énergie :

- Défi 15 - éclairage : rénover son éclairage en remplaçant les lampes halogènes par des lampes Led.

■ Protection et gestion de l'eau :

- Défi 10 - consommation : installer des chasses d'eau double débit.

■ Produits et services en développement durable :

- Défi 18 - emploi d'éco-produits : utiliser des produits d'entretien éco-labellisés.

■ Développement local-Emploi :

- Défi 25 - s'investir dans la vie locale : au travers d'associations locales (ex : adhésion à l'association vélo 107), actes de mécénats auprès d'associations locales.

i | Vous êtes une entreprise du Sud Toulousain et vous voulez relever le défi, contactez la CMA 31 | Fanny Potagnik | 05 61 10 71 23 | fpotagnik@cm-toulouse.fr

Opération soutenue par :



ÉCO-DÉFIS
des commerçants & artisans

Être Éco-défis c'est...

- Limiter les pollutions de son activité
- S'insérer dans une démarche locale
- Adopter des pratiques écoresponsables

Les artisans-commerçants du **Pays Sud Toulousain** affichent le **label Eco-défis**. Ils ont relevé au minimum **3 défis** parmi 28 répartis en **8 thématiques** :

- prévention et gestion des déchets
- eau
- énergie
- produits et services développement durable
- transport, mobilité, déplacement
- biodiversité
- développement local/emploi
- social

« 90 % des consommateurs sont prêts à privilégier un artisan ou commerçant qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement* »

Source : CCF Ile de France

se développer durablement

ABENE | pays sud toulousain | CMA 31

Cycles FRIWHEEL	Friebel Laurent	Réparation et vente de cycles	Rieux-Volvestre
Pâtisserie GELIS	Gelis Pascal	Pâtisserie	Carbonne
Boulangerie GELIS	Gelis Pascal	Boulangerie	Carbonne
L'informatique facile	Hervo Jérôme	Réparation d'ordinateurs, périphériques / Installation et maintenance réseau informatique	Palaminy
L'atelier du Volvestre	Jacquet Gerald	Cordonnerie, serrurerie	Carbonne
Evelyne Coiffure	Salles Evelyne	Salon de coiffure	Cazères
Mon rêve fait main	Sfre Eugénie	Faire part, décoration d'événement	Lagardelle-Sur-Leze
Bijouterie SIMIONI	Simioni Chantal	Bijouterie	Carbonne
Les idéales	Eade Laurélène	Fleuriste	Cintegabelle

Ma formation au permis d'exploitation à la Chambre de Métiers

DEPUIS JUIN 2011, LES PROFESSIONNELS DE L'ALIMENTAIRE SOUHAITANT BÉNÉFICIER D'UNE LICENCE RESTAURANT POUR VENDRE DES BOISSONS CONTENANT DE L'ALCOOL DOIVENT EN FAIRE LA DEMANDE À LA MAIRIE DE LEUR COMMUNE D'IMPLANTATION.

Les licences sont gratuites, mais il est nécessaire d'effectuer préalablement une formation intitulée « Permis d'Exploitation » lorsque ces boissons sont proposées à consommer sur place ou vendues à emporter de nuit (exerçant entre 22h et 8h du matin).

Vous avez été nombreux à nous demander s'il était possible de suivre cette formation à la CMA 31. C'est chose faite depuis septembre dernier.

Cette formation, dont le contenu et la durée sont définis par arrêtés, se déroule sur 20 heures réparties sur 2,5 jours et a une durée de validité de 10 ans à l'issue de laquelle un stage d'actualisation des connaissances d'une journée sera nécessaire.

Notre service formation est à votre disposition pour étudier avec vous les possibilités de prise en charge des coûts liés à cette formation.



16

i Pour plus d'information sur les tarifs et les dates proposées, rendez-vous sur le site de la CMA 31 | www.cm-toulouse.fr / Formation des artisans.
Vous pouvez également vous adresser directement à notre service formation par téléphone au | 05 61 10 47 40 | ou par mail formation@cm-toulouse.fr

AFFICHAGE DES CRITÈRES NUTRITIONNELS SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES

L'entrée en vigueur depuis le 13 décembre 2016 de l'article 9 du règlement 1169/2011, concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires dit « INCO » (texte de référence également pour l'obligation d'information sur les allergènes depuis le 13/12/2014), impose l'affichage d'une déclaration nutritionnelle sur les denrées préemballées.

Ne sont considérées comme denrées préemballées que les denrées dont le contenu ne peut être modifié sans que l'emballage ne subisse une ouverture ou une modification.

La Chambre de Métiers souhaite vous apporter plus de précisions sur les activités exonérées de déclaration nutritionnelle obligatoire comme évoqué dans l'article 19 de l'annexe V de ce même texte. Sont exemptées d'obligation d'étiquetage nutritionnel :

- Les denrées alimentaires qui ne comprennent qu'un seul ingrédient ou une seule catégorie d'ingrédients.
- Les denrées alimentaires conditionnées dont la face la plus grande a une surface inférieure à 25 cm².
- Les denrées non préemballées et celles préemballées en vue de leur vente immédiate.
- Les denrées fournies directement par le fabricant en **faibles quantités** au consommateur final.

Pour être plus précis sur ce dernier point et la notion de faible quantité, les ventes réalisées par un artisan, y compris lorsqu'elles sont réalisées par internet (dans la mesure où ces ventes ne représentent pas l'intégralité de la source de revenu de l'opérateur) sont assimilables à des faibles quantités, donc sont exonérées de déclaration nutritionnelle.

Si les critères énoncés ci-dessus ne s'appliquent pas à votre établissement et que vous devez mettre en place un étiquetage nutritionnel sur vos produits, sachez que des formations sont organisées par la CMA 31 sur cette thématique.

i Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser directement à notre service formation par téléphone au | 05 61 10 47 40 | ou par mail formation@cm-toulouse.fr

MAAF PRO

pour vous les PROS

Depuis plus de 60 ans, MAAF assure les professionnels

- **Multirisque professionnelle**
RC Décennale (PROS du bâtiment)
- **Véhicules professionnels**
- **Santé collective et individuelle**
- **Prévoyance - Épargne - Retraite**

Prenez rendez-vous sans plus tarder

3015

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h



i

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

Chefs d'entreprise,

Vous allez, avant le 28 février 2017, décider de vos affectations préférentielles.

Par votre contribution de taxe d'apprentissage, vous nous permettez de maintenir un enseignement de qualité et de bénéficier de fonds pour adapter notre outil pédagogique aux nouvelles pédagogies.

L'École Supérieure des Métiers compte sur votre précieux et indispensable soutien et vous remercie d'avance pour votre investissement.

Avant toute démarche, n'oubliez pas de mentionner sur votre bordereau de collecte, L'École Supérieure des Métiers à Muret comme l'établissement d'enseignement bénéficiaire, en précisant : code UAI 0311729L

Pour rappel, notre CFA est habilité au titre du QUOTA et CSA.

i

En savoir plus sur www.ta-mp.fr



RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS DE L'APPRENTISSAGE

Les Journées Portes Ouvertes de l'École Supérieure des Métiers

L'École Supérieure des Métiers ouvre ses portes pour ses traditionnelles JPO, les **mercredi 15 et samedi 25 mars 2017 de 9 heures à 17 heures.**



Au programme : démonstrations, animations, conférences, expositions... Mais aussi visites des ateliers et des nouveaux laboratoires d'alimentation avec dégustations à l'appui ! Sans oublier les sélections régionales du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » 2017 en mécanique et carrosserie.

UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : « LE CHALLENGE COLLÉGIEN JPO 2017 »

Ce challenge **vise à stimuler la curiosité des collégiens** et les rendre **actifs** lors de leur visite pendant les journées portes ouvertes. Les jeunes visiteurs en groupe ou en individuel seront pris en charge par un accompagnateur et devront effectuer un parcours au sein des trois pôles de formation de l'ESM.

Ce parcours se fera à l'aide d'une fiche navette comportant diverses questions sur les métiers proposés. Pour répondre à ces questions, les collégiens devront se renseigner auprès des enseignants ou apprentis en situation dans les laboratoires ou ateliers.

Il sera demandé aux collégiens de **réaliser une action** pour obtenir la bonne réponse. Par exemple, en atelier 2 du pôle mécanique, ils devront réaliser une mesure électrique sur une maquette afin d'identifier la couleur du fil coupé... Chaque fiche réponse sera déposée dans le hall d'accueil à l'issue du parcours et bien sûr une correction sera effectuée pour déterminer les heureux gagnants.

Des prix seront attribués aux meilleures prestations du challenge, les critères de sélection étant l'exactitude et le soin apporté aux bonnes réponses. S'il y a plus de deux gagnants, un tirage au sort sera effectué.

Il y aura un maximum de deux lots pour les gagnants :

- Prix du gagnant : une tablette tactile
- Prix du second : une montre connectée

La remise des prix des gagnants se fera le samedi 25 mars 2017. Les deux vainqueurs seront contactés par mail ou téléphone pour récupérer leur lot.

Ne ratez pas ces deux dates incontournables dès le retour du printemps.



École supérieure des métiers : en avant vers le numérique...

La stratégie numérique de l'ESM a pris ses marques il y a quelques années.

L'objectif est de s'adapter aux pratiques comme aux besoins des jeunes générations. Les manières d'apprendre ont évolué, l'accès aux informations s'est démocratisé et la posture de l'enseignant s'en est trouvée bouleversée.

NOUS SOMMES À L'ÈRE DE L'INSTANTANÉITÉ !

Face à ce défi, l'ESM a depuis plusieurs années dématérialisé ses carnets de liaison et ses bulletins de notes grâce à une application en ligne YPAREO. Les employeurs, parents et apprentis peuvent accéder à l'information quand ils le souhaitent et depuis n'importe où.

Pour le pôle automobile, les cours traditionnels se sont vus complétés par des animations « flash », ou par des films pédagogiques de vulgarisation.

Accompagnées par l'Association nationale

pour la formation automobile (ANFA), les équipes enseignantes ont participé à la confection d'outils interactifs comme c'est le cas pour la suspension pilotée des motos.

Le pôle a ouvert sa propre chaîne YouTube pour y poster ses vidéos. Ces mêmes vidéos pourront être accessibles à partir des cours des apprentis par des QR Codes. Ce ne sont aujourd'hui que les prémices, mais un vrai changement se prépare, changement de méthodes, évolution des mentalités dans un monde qui va de plus en plus vite.

Les actions comme la mobilité européenne ou la « team moto » (ESM TEAM 31) peuvent être suivies en temps réel sur nos pages Facebook.

L'ambition de l'école est d'aller beaucoup plus loin, tout d'abord en développant et en diversifiant ses supports pédagogiques et

dans un futur proche, un projet de plateforme de formation à distance est dans les tuyaux... ou plus exactement dans la fibre optique, dès que celle-ci sera déployée sur le site de Muret.

i En attendant, rejoignez-nous sur le site de l'École : www.esm-muret.fr | Et découvrez l'École Supérieure des Métiers en « flashant » le code ci-dessous :



Du 8 au 11 décembre 2016

SISQA

Pour la 14^e édition du SISQA, salon emblématique de la qualité alimentaire, les apprentis boulangers et bouchers de l'École Supérieure des Métiers étaient présents sur les espaces démonstrations et ateliers transplantés du salon. En effet, une trentaine de jeunes BP boulangers, BP et CAP bouchers et leurs enseignants, Messieurs Piquemal, Livigni et Pradignac, se sont relayés sur les stands pour assurer des démonstrations de leurs savoir-faire pour le plus grand plaisir de nombreux visiteurs !

Les apprentis bouchers ont quant à eux assuré la 1^{re} marche du podium pour la 3^e année consécutive lors du concours de vitrine « Concours viandes en scène ». Composée d'un binôme de deux apprentis, chaque équipe a eu la tâche de découper, parer, ficeler et présenter leurs travaux exposés dans une vitrine à un jury formé par des professionnels et des consommateurs.

Félicitations à ces jeunes apprentis : Clément Wuyam, apprenti en 2^e année CAP boucherie chez M. Guy à Brax a fait équipe avec Benjamin Laffont également en 2^e année CAP boucherie chez M. Zorilla à Gimont, qui ont su mettre en valeur leur métier, leur savoir-faire et démontrer leurs compétences professionnelles. Merci également à leur coach, Jérôme Pottier, enseignant à l'École Supérieure des Métiers.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle participation et nous l'espérons une prochaine victoire !



M. Pottier entouré de Benjamin et Clément devant la vitrine de présentation.



FOCUS ERASMUS+

Une année qui s'annonce riche en mobilité européenne à l'École Supérieure des Métiers

JANVIER 2017

Fort de son expérience en matière de mobilité européenne, l'École Supérieure des Métiers a accueilli pour la troisième année consécutive un groupe de stagiaires anglais venant du Shropshire College de Watford North.

Ce groupe était constitué de 10 stagiaires et

2 accompagnateurs. Après un accueil chaleureux le premier jour à l'ESM par la Directrice de

l'établissement et son équipe mobilité, ces jeunes ont pu durant quinze jours s'immerger de façon totale dans les dix garages et concessions des alentours de Muret : Renault Muret et Portet, Toyota, Nissan, Peugeot Sonoma, Ford, Alliance Auto Industrie, Renault Seysses. Des partenaires précieux !



La directrice de l'ESM et son équipe mobilité européenne ont accueilli les jeunes anglais venus faire un stage dans les garages et concessions des alentours de Muret.

FÉVRIER 2017

AVENTURES EUROPÉENNES POUR LES PÂTISSIERS

Du 12 au 26 février, Allison L'Ollivier s'envole pour le pays du froid. C'est en Finlande (TURKU) qu'Allison, 2^e année CEMA Pâtisserie, a choisi de partir en mobilité Européenne.

Gaëlle Corrège, Lola Ruiz, 2^e année CEMA Pâtisserie et Laurent Innocente, 2^e année CAP pâtisserie, partent aux mêmes dates pour Londres. Nous vous ferons part de leur expérience dans le prochain LMA.



Gaëlle



Laurent



Allison



Lola

JUIN / JUILLET 2017

Deux mobilités collectives sont prévues, en effet comme chaque année un groupe de 23 pâtisseries, chocolatiers et boulangers encadrés par Messieurs Livigni et Pellis se rendront à Bruxelles pour 15 jours de travail dans les entreprises Belges. Un autre groupe de 10 mécaniciens (auto/moto) et carrossiers se rendra en Angleterre accompagné de M. Labetoulle. Nous leur souhaitons un bon séjour. Force est de constater que la mobilité attire de plus en plus de jeunes apprentis et nous nous en félicitons car 64 % des employeurs estiment que l'expérience internationale représente une valeur importante pour le recrutement avec des compétences particulièrement développées en mobilité : l'ouverture à de nouvelles expériences, la confiance en soi, la conscience de ses atouts, la capacité à prendre des décisions et l'aptitude à résoudre les problèmes. La mobilité apporte une valeur ajoutée au parcours de formation de l'apprenti, elle favorise les sorties positives d'apprentissage et contribue à l'insertion professionnelle.



Contact ESM | 05 62 11 60 60 | ems@cm-toulouse.fr

Les actions de mobilité de l'ESM se déroulent dans le cadre du programme régional de mobilité des apprentis d'Occitanie, Ap n' Go, piloté par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat et financé par le Conseil Régional (Erasmus+).



Nouvelle Audi A4 Avant Business TDI.

À partir de 486 €/mois⁽¹⁾ sans apport.

Plus d'informations sur Audi.fr/fleet

Audi Fleet Solutions. We delight your business.**

** Faire avancer votre entreprise.



LLD sur 36 mois avec Perte Financière***, Contrat de Maintenance**** aux Professionnels et véhicule de remplacement inclus. Offre valable du 01/01/2017 au 31/03/2017.

* Offre de Location Longue Durée sur 36 mois et 60 000 kms pour A4 Avant Business 2.0 TDI 122, 36 loyers de 486 € TTC avec Perte Financière***, Contrat de Maintenance**** aux Professionnels et véhicule de remplacement inclus. **Modèle présenté** : Offre de Location Longue Durée sur 36 mois et 60 000 kms pour A4 Avant Business Line 2.0 Tdi 122 avec option

peinture métallisée / Matrix LED / Rampes anodisées, 36 loyers de **524 €** TTC. Réservée à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, chez tous les Distributeurs Audi présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Audi Fleet Solutions division de Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital 3 182 792 000 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 Avenue de la Demi-Lune, 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904 - Mandataire d'assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance enregistré à l'ORIAS: 08 040 267 (www.orias.fr). Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives. *** Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - sièges sociaux : 14 bd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances. **** Contrat de Maintenance obligatoire souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH ; Garantie Véhicule de Remplacement incluse dans les loyers, souscrite auprès d'Europ Assistance France SA RCS Nanterre 451 366 405 ; Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) - 61 rue Taitbout 75009 PARIS. Volkswagen Group France S.A. au capital de 7 750 000 € - 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts - RCS Soissons B 602 025 538. Audi recommande **Castrol Edge Professional**.

Audi A4 Avant Business 2.0 TDI 122 : Consommation en cycle mixte (l/100 km) : 4. Rejets de CO₂ (g/km) : 103.
Gamme Audi A4 : consommation en cycle mixte (l/100km) : 3,7 - 6,3. Rejets de CO₂ (g/km) : 95 - 144.

Sterling Automobiles
ZAC de la Masquère - 31750 Escalquens
0562240424 - www.auditoulouse.fr

28 NOVEMBRE 2016

Soirée de remise des diplômes à l'École Supérieure des Métiers de la CMA 31

L'École Supérieure des Métiers (ESM) a récompensé les meilleurs apprentis pour l'année 2016. Le président Vincent Aguilera et Muriel Fant-Roux, avec ses équipes administratives et pédagogiques ont mis à l'honneur 25 apprentis en présence de leurs parents et de leurs maîtres d'apprentissage. Le président a tenu également à féliciter l'excellence des résultats obtenus par les apprentis de l'ESM.

LA LISTE DES LAURÉATS :

Pôle Alimentation : Randriamasy Rakoto E., Buil G., Darchy J., Giry B., Haillet J., Cuartero E., Azzara R., Petit A., Grand A., Pouchadon C., Bouix L.

Pôle Optique et Prothèse dentaire : Bonneau C., Deleris K., Rippol Torres T., Pichéné R.

Pôle Automobile : Gouygou S., Monge M., Calderon J., Narbonne J., Garcia S., Devienne Q., Miquel R., Gauthier G., Bombail F., Soula J.

La remise des « Prix Stars & Métiers », sur l'initiative de la Banque Populaire Occitane, a clôturé cette soirée dédiée à l'Excellence Artisanale (voir page 08).



Le président Vincent Aguilera a eu le plaisir de lancer la Soirée de l'Excellence Artisanale à l'ESM à Muret.

38



Les Lauréats 2016 de l'ESM.

Félicitations aux lauréats.



L'artisanat affiche ses premières tendances

En avant-première de la sortie de l'Atlas Artisanat Haute-Garonne 2017 prévue en Juin prochain

Au 1^{er} janvier 2017, l'artisanat du département présente 29 134 établissements et 42 560 salariés (soit +3% en estimation septembre 2016) et 2 139 apprentis. Les créations se développent et atteignent 4 152 sur 1 an (+10%) pour 2 555 radiations (+1%).

L'ARTISANAT DOUBLE LA MISE AVEC UNE CROISSANCE DE + 6% CONTRE 4% L'ANNÉE PASSÉE.

Artisanat Haute-Garonne 2017	Nombre d'établissements	Évolution 2016/2015	Nbre salariés (estimation septembre 2016)	Évolution 2016/2015 estimée	Nombre d'apprentis
Alimentation	3 718	10%	7 387	7%	611
Bâtiment	11 949	4%	14 971	1%	578
Fabrication	3 791	7%	6 825	3%	158
Services	9 676	8%	13 377	5%	792
Total	29 134	6%	42 560	4%	2 139

39

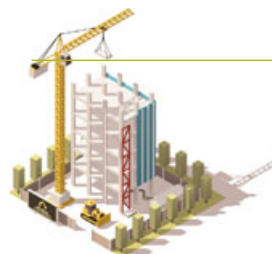
L'année 2017 confirme l'essai et affiche une croissance marquée dans tous les secteurs.

- L'alimentation porte la croissance avec + 10%, rejoint par les services avec +8%.
- Le bâtiment et l'industrie continuent leur remontée grâce à leur dynamisme et à leur positionnement sur des créneaux porteurs (la rénovation durable, les produits de qualité Made in France et les nouvelles technologies.)

LA DEMANDE LOCALE ET TOURISTIQUE DU DÉPARTEMENT PROFITE À TOUS LES SECTEURS CETTE ANNÉE.



L'alimentation met ses petits plats dans les grands... et cela porte ses fruits durablement.



Le bâtiment renforce ses fondations... grâce à la rénovation énergétique et le développement durable.

Les services mettent les bouchées doubles... autant pour les entreprises que pour les ménages ; ce qui fait repartir le marché.



La fabrication production se refabrique un avenir... avec le créneau Qualité et le savoir-faire Made in France.



LA TENDANCE 2017 MONTRE UNE REPRISE DE L'EMPLOI... L'ANNÉE 2017 SERA PEUT-ÊTRE... L'ANNÉE DE L'EMPLOI

Contact CMA : Karima Belkalem
Responsable du service Études Statistiques & Prospectives
kbelkalem@cm-toulouse.fr ou 05 61 10 47 82

Dès juin 2017, téléchargez l'Atlas HG 2017 complet sur www.cm-toulouse.fr

CONVENTION DE PARTENARIAT CAM - CMA 31

Une collaboration avec le Club des entreprises du Muretain pour développer l'emploi et la reprise d'entreprise

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne et le Club des Entreprises du Muretain s'engagent pour être au plus près des entreprises.

Le 22 novembre 2016 à Lavernose Lacasse a été signée une convention de partenariat entre Vincent Aguilera, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne (CMA 31), et Joël Gauthier, président du Club des Entreprises du Muretain (CEM).

Cette convention a pour objet de définir des actions visant au développement du territoire de la communauté d'agglomération du Muretain, que la CMA 31 et le club d'entreprises mèneront ensemble. Les actions retenues au titre du partenariat consisteront à accompagner les cédants et repreneurs du territoire afin de développer le nombre de reprise et pé-



Le Président de la CMA 31 et le Président du Club des Entreprises du Muretain ont signé une convention de partenariat en faveur de l'emploi local.

rennir les emplois dans les entreprises locales. Il s'agira également de développer l'alternance, sous toutes ses formes, en informant les entreprises artisanales du territoire sur les différents contrats

en vigueur, et en les assistant dans leur démarche de recrutement.



Contact CMA : Service développement économique | François Minot | 05 61 10 47 15 | fminot@cm-toulouse.fr

40

i

LES CRAC DU JEUDI SOIR

Un jeudi soir par trimestre à l'antenne de Saint-Gaudens sont proposées des **Conférences Rencontres des Artisans du Comminges (CRAC)** animées par des experts de l'entreprise. L'accueil se fait à partir de 18h15 et la conférence débute à 18h30. Ces rencontres vous permettent de débattre entre professionnels sur des sujets au cœur de vos préoccupations. Nous vous proposons pour les 3 prochains trimestres 2017 :

- **Le jeudi 4 mai 2017** : Les bons outils de communication pour mieux vendre vos produits et vos services,
 - **Le jeudi 28 septembre 2017** : L'impression 3D, venez découvrir ses applications pour les entreprises artisanales,
 - **Le jeudi 30 novembre 2017** : L'addiction en entreprise, et si on en parlait avec la médecine du travail.
- À l'issue de chaque conférence vers 19h30, et pour finir la soirée, un moment convivial est proposé autour d'un cocktail dînatoire.



i

Pour vous inscrire, adressez un mail avec le(s) thème(s) choisi à l'adresse suivante | stgaudens@cm-toulouse.fr | lnouilhan@cm-toulouse.fr

FORMATION CONTINUE À L'ANTENNE DE SAINT-GAUDENS

L'antenne de la CMA 31 à Saint-Gaudens à votre service

Depuis janvier 2017, l'antenne de la CMA à Saint-Gaudens évolue dans ses fonctionnalités.

Un projet commun d'organisation d'une plateforme d'accueil physique et téléphonique du public a fédéré l'ensemble du personnel.

Toute l'équipe a mené une réflexion sur l'organisation d'un poste de travail qui a pour priorité l'accueil des usagers. Ainsi cette plateforme vous permettra de gagner du temps et d'obtenir vos documents dès le 1^{er} accueil, comme le certificat d'immatriculation, de radiation et vos cartes d'ambulants. Les porteurs de projet pourront procéder à leur inscription à la réunion d'information sur la création d'entreprise ainsi qu'au stage de préparation



Christine Dufour, Céline Garros, Laurette Nouilhan et Sophie Mouchard se relaient par demi-journée répondant ainsi une polyvalence désormais nécessaire pour un meilleur rayonnement de l'antenne du Comminges.

préalable à leur installation. Le premier degré d'information sera aussi donné sur la formation continue des artisans et sur les contrats d'apprentissage.

En ce début d'année 2017, pensez à utiliser votre droit à la formation continue ! Trois thèmes vous sont proposés : le multimédia, le commercial et la gestion de votre entreprise.

■ **MULTIMÉDIA :**

- Mettre à jour ma publicité sur internet avec Google Adwords. Durée : 1 jour / Dates : 27 mars

■ **COMMERCIAL :**

- Réaliser les bons supports de communication pour me faire connaître. Durée : 4 jours / Dates : 29/30 mai & 06/07 juin

■ **GESTION / COMPTABILITÉ :**

- Gérer au quotidien ma micro-entreprise. Organiser la gestion administrative et comptable de ma micro-entreprise. Connaître les obligations fiscales et sociales. Durée : 1 jour / Dates : 29 mai

- Tenir sa comptabilité - initiation. Durée : 4 jours / Dates : 6/7 & 20/21 mars 2017

- Tenir sa comptabilité - perfectionnement. Être capable de réaliser son bilan et compte de résultat à partir des mécanismes de comptabilité. Durée : 4 jours / Dates : 6/7 & 19/20 juin



Votre conseillère : Laurette Noui-Han | 5 Espace Pégot 31800 Saint-Gaudens | Tél : 05 61 89 99 89 | e-mail : Inouilhan@cm-toulouse.fr



Innovation that excites

NOUVEAU NISSAN NV300

GAGNANT SUR TOUS LES TERRAINS

Disponible en 4 motorisations : 95ch, 120ch, 125ch, 145ch.
3 Euro-palettes de capacité de chargement.
Jusqu'à 1280 kg de charge utile.





NOUVEAU NISSAN NV300
FOURGON L1H1 2T8 dCi 120 OPTIMA
139 € HT / MOIS*

Sous condition de reprise.
En crédit bail maintenance 60 mois / 100 000 km.
Incluant l'entretien, l'assistance et la garantie sur 5 ans.



Laudis AUTOMOBILES

187 Avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE – 05 34 42 26 26

6 Avenue du 8 mai 1945
31520 RAMONVILLE St-AGNE – 05 62 19 23 19

32 Boulevard de Joffrey
31600 MURET – 05 34 47 12 78

Nissan, partenaire officiel de l'UEFA Champions League.
Innové autrement. *En France, garantie 5 ans limitée à 160 000 km (sauf gamme e-NV200 : garantie 3 ans / 100 000 km pour la chaîne cinématique électrique - batterie incluse). (1) Exemple en crédit-bail maintenance sur 60 mois, pour un Nissan NV300 FOURGON L1H1 2T8 dCi 120 Optima neuf, au prix remis de 17 622 € HT soit une remise de 9 078 € HT incluant une aide à la reprise de 1 350 € HT par rapport au prix tarif du 01/11/2016 de 26 700 € HT, avec premier loyer majoré de 5 298 € HT, 59 loyers de 139 € HT/mois. En fin de contrat, option d'achat finale de 4 650 € HT ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour ce montant diminué des éventuels frais de remises en état standard et des kilomètres supplémentaires, selon conditions générales Argus. Le montant de la reprise servira à solder votre crédit-bail. Coût total en cas d'acquisition 20 195 € HT. Assistance au véhicule et aux personnes incluse. **Modèle présenté** : Nissan NV300 FOURGON L1H1 2T8 dCi 125 S&S N-CONNECTA avec peinture opaque en crédit-bail pour **148,06 € HT/mois** avec un premier loyer majoré de **5 684 € HT**. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac, SA au capital de 61 000 000 € établissement de crédit et intermédiaire en assurances. Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. N°ORIAS : 07 004 966 www.orias.fr. Assistance soucrite par Diac auprès de AXA Assistance France Assurances, « Société d'Assistance régie par le Code des Assurances », SA au capital de 7 275 660 €, immatriculée sous le N°SIREN 451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6 rue André Gide 92321 Châtillon Cedex dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution 61 rue Talbot 75009 Paris. Offre non cumulée réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valable de 01/11/2016 au 31/03/2017, dans la limite des stocks disponibles EURO 6, dans les points de vente NISSAN participants, intermédiaires non exclusifs. NISSAN WEST EUROPE : nissan.fr

AU 1^{ER} JANVIER 2017

La nouvelle coopération intercommunale en Haute-Garonne

■ Loi NOTRE promulguée le 7 août 2015 redéfinissant les périmètres des intercommunalités et leurs compétences.

■ Arrêtés préfectoraux en 2016 déterminant les nouveaux périmètres des intercommunalités en Haute-Garonne.

Suivant les types d'établissement de coopération intercommunale, leurs compétences sont plus ou moins diverses, mais tous assurent le développement économique et l'aménagement de l'espace, ce qui en font les interlocuteurs de proximité privilégiés pour les entreprises.



MÉTROPOLE

Une métropole est un type d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. C'est la forme la plus intégrée d'intercommunalité en France. Elle concerne les territoires de plus de 400 000 habitants situés dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants.

■ Toulouse Métropole (37 communes)

Population : 746 919 hab., siège : Toulouse, président : J.L. Moudenc.

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

Une communauté d'agglomération est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, regroupant plusieurs communes formant, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants.

■ **Le Muretain Agglo** : Intégration des communes des CC Axe Sud et coteaux du Saves et de l'Aussonnelle dans la CA Muretain Agglo : Population : 116 722 hab., siège : Muret, président : André Mandement.

■ **Sicoval** : Population : 73 828 hab., siège : Labège, président : Jacques Oberti.

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, qui prévoit une intégration limitée des communes membres. Elle est définie comme étant un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave.

■ PETR du NORD TOULOUSAIN*

- **Communauté de communes des Coteaux-Bellevue** : Population : 19 308 hab., Siège : Pechbonnieu, présidente : Sabine Geil-Gomez.

- **Communauté de communes des Coteaux du Girou** : Population : 20 787, siège : Gagnague, président : Daniel Calas.

- **Communauté de communes Save Garonne Coteaux de Cadours**. Fusion de 2 communautés de communes : Coteaux de Cadours, Save et Garonne. Population : 31 958 hab., siège : Grenade, président : Jean Boissières.

- **Communauté de communes du Frontonnais** : Population : 25 102 hab., siège : Boulou, président : Philippe Petit.

- **Communauté de communes de Val'Aigo** : Population : 16 688 hab., siège : Villemeur sur Tarn, président : Jean-Marc Dumoulin.

■ PETR du PAYS LAURAGAIS*

- **Communauté de communes du Lauragais-Revel-Sorèzois** (13 communes en 31, 1 en 11 et 13 en 81) : Population : 20 375 hab., siège : Revel, président : Alain Chatillon.

- **Communauté de communes des Terres du Lauragais**. Fusion de 3 communautés de communes : Cap-Lauragais, Cœur Lauragais, Coteaux du Lauragais Sud (CoLaurSud) : Population : 38 500 hab., siège : Villefranche de Lauragais, président : Christian Portet.

■ PETR du PAYS SUD TOULOUSAIN*

- **Communauté de communes du Volvestre**. Les communes de la Communauté de communes de Garonne Louge adhèrent à la *Communauté de communes du Volvestre* : Population : 29 224 hab., siège : Carbonne, président : Denis Turrel.

- **Communauté de communes Cœur de Garonne**. Fusion de 3 communautés de communes : canton de Cazères, Louge et Touch, Saves : Population : 33 848 hab., siège : Cazères, président : Gérard Capblanquet.

- **Communauté de communes Lèze-Ariège**. Fusion de 2 communautés de communes : Lèze-Ariège-Garonne, vallée de l'Ariège : Population : 30 274 hab., siège : Auterive, président : Serge Baurens.

■ **PETR du PAYS COMMINGES PYRÉNÉES***
Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat. Fusion de 3 communautés

de communes : canton de Saint-Martory, canton de Salies du Salat, Trois vallées : Population : 17 618 hab., Siège : Mane, président : François Arcangeli.

- **Communauté de communes Cœur et Coteaux de Comminges.** Fusion de 5 communautés de communes : Boulonnais, Nébouzan-Rivière et Verdun, portes du Comminges, Saint-Gaudinois, Terres d'Aurignac : Population : 44 135 hab., Siège : Saint-Gaudens, président : Loïc le Roux de Bretagne.

- **Communauté de communes des Pyrénées Haut-Garonnaises.** Fusion de

3 communautés de communes : canton de Saint-Béat, Haut Comminges, Pays de Luchon : Population: 15 545 hab., siège : Gourdan -Polignan, président : Alain Castel.

■ **Autres communautés de communes non membres d'un PETR en Haute-Garonne**

- **Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine** (1 commune en 31: Fontenilles, 13 communes en 32) : Population : 20 325 hab., siège : l'Isle Jourdain (32), président : Francis Idrac

- **Communauté de communes de la Save au Touch** : Population : 37 835 hab., siège :

Plaisance du Touch, président : Louis Escoula

- **Communauté de communes Tarn et Agout** (1 commune en 31: Azas, 20 communes en 81) : Population : 27 752 hab., siège : Saint-Sulpice La Pointe, président : Jean-Pierre Bonhomme

**PETR : Les Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux, créés par loi du 27 janvier 2014, ont vocation à être un outil de coopération entre EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non. Ceux sont des établissements publics constitués par accord entre plusieurs EPCI à fiscalité propre, au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave correspondant à un bassin de vie ou de population.*

100 chefs d'entreprise réunis au parc des expositions du Comminges

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et ses partenaires ont fortement mobilisé pour ce premier rendez-vous d'affaire dans le sud du département.



Au total, ceux sont près de 160 personnes qui se sont retrouvées pour ce rendez-vous d'affaire organisé par EDF Rivière et territoire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Les présidents Philippe Robardey pour la CCI et Vincent Aguilera pour la CMA, en présence de Madame Marie Paule Demiguel, sous-préfète de Saint-Gaudens, ont ouvert cette matinée d'échange. Celle-ci était destinée à faire se rencontrer d'un côté, les artisans et industriels et de l'autre, les acheteurs des grands groupes implantés dans le Comminges (ANTARGAZ, BASF, Ciments LAFARGEHOLCIM, CONTINENTAL, DISTSMANN, FIBRE EXCELLENCE, KNAUF). Et bien sûr l'ensemble des acheteurs d'EDF qui assure la gestion et la maintenance des centrales hydrauliques



Une initiative saluée par tous les participants pour la qualité de l'organisation et des échanges.

implantées sur les barrages de montagne ou sur la Garonne.

L'objectif de ce rendez-vous d'affaire est de faire se rapprocher les acteurs locaux de l'économie afin de conforter les entreprises et l'emploi dans le Comminges.

Après une présentation par les deux

chambres consulaires des résultats des enquêtes menées auprès des artisans et des chefs d'entreprise concernés, tous les acteurs se sont retrouvés sur les stands des acheteurs pour des entretiens individuels permettant d'échanger sur les besoins des uns et les savoir-faire des autres.

BILAN DU 21 NOVEMBRE 2016

Journée des experts de la transmission reprise d'entreprise

La 7^e édition de la Journée des Experts de la Transmission Reprise s'est déroulée le 21 novembre dernier à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Toulouse.

Cette journée a permis aux participants, dirigeants souhaitant transmettre leur affaire et repreneurs potentiels, d'avoir des réponses précises et d'être rassurés par rapport à leurs projets.

La journée s'est articulée en deux temps : des informations collectives et des conseils individuels.

7 conférences et ateliers pour avoir un éclairage global sur des questions relatives à la cession/reprise d'une affaire : Comment évaluer une entreprise ? Quels impôts seront à payer ? Comment trouver un repreneur / un cédant ? Comment organiser mon patrimoine après la cession ? Quels seront les actes à rédiger ? Comment donner à mon enfant ? Comment trouver un financement ?

Autant d'interrogations auxquelles les experts se sont attachés à répondre avec pédagogie.

QUELQUES CHIFFRES POUR RÉSUMER LA JOURNÉE :

90

Nombre de participants

17

Nombre d'experts présents

7

Nombre de conférences et ateliers

95

Nombre de rendez-vous individuels

100 %

Nombre de personnes satisfaites de la journée (retour des questionnaires de satisfaction remis)

Des rendez-vous individuels avec les experts présents. Dans ce cadre, qui permet de respecter la confidentialité des projets



de chacun, des réponses sur mesure ont pu être faites.

Cette année encore, nous avons organisé un atelier « Speed meeting cédants repreneurs ». Une dizaine d'artisans et un nombre équivalent de repreneurs en recherche d'affaires ont souhaité participer à ce moment d'échanges. Des premiers contacts se sont noués et des cartes de visite se sont échangées pour des rencontres ultérieures.

44

i

LES 17 PARTENAIRES PRÉSENTS, SANS QUI NOUS N'AURIONS PU RÉUSSIR CETTE JOURNÉE :

Avocats

- M^e Olivier Bordes-Gough, 17 rue de Metz, 31000 Toulouse
- M^e Nathalie Marco-Boscary, 1 allée François Verdier, 31000 Toulouse
- M^e Fabienne Regourd, 29 bis boulevard de Strasbourg, 31000 Toulouse

Notaire

- Étude Rives Hélène, M^e Nicolas Durand, 1 avenue de l'Aéropostale (angle avenue de Suisse), 31520 Ramonville St-Agne

Experts-comptables

- Cabinet Bernard Bruno, M. Bernard Bruno, place du Commerce, 31750 Escalquens

- Cabinet KPMG, M. Thierry Augarde, M. Nicolas Saint Blancat, 224, Rue Carmin, 31676 Labège Cedex
- AJICEA, M^{me} Julie Camboulive – Schlegel, 19 av Mercure, Immeuble Stellarium, 31130 Quint-Fonsegrives

Conseillers en gestion patrimoniale

- Allianz Finance Conseil, M^{me} Iréna Marsan, M. Jérôme Thavaud, 78 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse

Banques

- Banque Populaire Occitane, M. Joël Albaret, M^{me} Béatrix Schneider, M^{me} Lassère Marie Laure, 33 – 43 avenue Georges Pompidou, 31135 Balma Cedex
- LCL, M. Patrick Frejaville, 1 esplanade Compans Caffarelli, 31000 Toulouse

RSI

- Régime Social des Indépendants, M. Eric Tissot, 11 rue Tuilerie, 31130 Balma

Réseau Entreprendre Midi-Pyrénées

- Réseau Entreprendre Midi-Pyrénées, M^{me} Cécile Cazaux, M. Arnal, Hôtel d'Entreprises du Ramier, 19 chemin de la Loge, 31400 Toulouse

Quinzaine régionale de la transmission - reprise d'entreprises. Avec le soutien financier de :




**Affaires
à céder**
OFFRE N° 311A0734

Coiffure mixte. Situé au sud de Toulouse, au centre de la commune de Cazères. Salon créé en 2003. Local commercial de 65 m², totalement rénové, modernisé et climatisé. Équipé de deux bacs et de cinq postes de coiffage. Tenu par la gérante, une salariée (30 heures) et une apprentie. Clientèle fidélisée. CA 2015 : 132 096 € TTC. Loyer : 669 € HT. Prix du fonds : 85 000 €.

M. RICOU : 05 61 89 17 57

OFFRE N° 313A0739

Institut de beauté, SPA, hammam. Très bel institut de beauté et spa situé sur une commune de 10 000 habitants au cœur du Lauragais. Local spacieux et lumineux de 160m² avec un bel espace accueil/vente et 2 emplacements de manucure. Une partie esthétique avec 2 cabines, sanitaire, cuisine et une partie spa/soin avec 2 cabines, hammam, spa, solarium, douche et sanitaire. Matériel : lumière pulsée (6 ans), LPG dernière génération en leasing, table électrique, spa, hammam. Fichier client informatisé. Site Internet. Clientèle fidélisée. CA : 116 622 €. Loyer : 1 100 €/mois. Prix du fonds : 100 000 €.

M^{me} GAIGNE : 05 61 10 47 92

OFFRE N° 312A0726

Pâtisserie, Chocolaterie. Cause départ à la retraite. Spécialités multiples : croustades (recette ancestrale) et pâtisseries artisanales personnalisées. Très bon emplacement commercial sur avenue principale. Située à proximité du casino et des thermes de Salies du Salat. Clientèle assidue et fidèle grâce à une forte notoriété de l'enseigne. Magasin de 35m² état neuf, laboratoire et réserve de 145m², garage de 37m². Équipé d'un four, laminoir, surgélateur, 2 tours réfrigérés, 2 batteurs, lave batterie... Tenu par chef d'entreprise et conjoint avec une vendeuse à temps partiel. CA :

138 700 €. Loyer : 904 €/mois, bail commercial. Prix du fonds : 90 000 € (30 000 € de matériel et aménagements, 60 000 € de clientèle et droit au bail).

M. AGNES : 05 61 89 17 57

OFFRE N° 313A0735

Alimentation, boucherie, charcuterie, traiteur, (tabac). À céder cause retraite, exploité par couple depuis plus de 20 ans. Magasin sur axe passager (Toulouse-Revel, avec plus de 6 000 véhicules par jour) à 10 mn de Revel avec stationnement aisé. Local de 150 m² avec équipement complet. Possibilité de développement de tout rayon. Possibilité d'achat des murs. CA : 181 024 € (dont 11 714 € de commission sur CA tabac hors bilan de 167 343 €). Prix du fonds : 200 000 €.

M^{me} GAIGNE 05 61 10 47 92

OFFRE N° 313A0745

Pizzas à emporter. Située au nord de la Haute-Garonne, fonds de pizzas à emporter comprenant 2 points de fabrication et vente dans deux communes importantes. Le second point de vente a été ouvert en 2015. Possibilité de vente séparée. Les emplacements bénéficient de passage et de stationnements. Équipement neuf et complet. Existence d'un fichier clients informatisé. Ouverture le soir. Actuellement tenu par couple et 2 livreurs le week-end. CA : 195 000 €. Loyer : 759 € et 715 € /mois TTC. Prix du fonds (les 2 emplacements) : 150 000 €.

M. DAIME : 05 61 10 47 11

OFFRE N° 311A0737

Garage mécanique auto toutes marques. Situé dans le muretain, emplacement sur axe passager. Clientèle fidélisée. Équipement atelier complet, en très bon état. 1 pont 4 colonnes, 2 ponts 2 colonnes. Local très fonctionnel de 230 m², rochelle de 70 m², bureau et pièce détente récents. CA : 170 000 €. Rentabilité satisfaisante. Loyer : 1 800 €/mois HT. Possibilité vente des murs. Prix du fonds : 130 000 €.

Accompagnement cédant proposé.
M. MINOT : 05 61 10 47 22

OFFRE N° 313A0710

Boucherie, charcuterie. À céder cause départ à la retraite. Située à Toulouse, dans un petit centre commercial regroupant boulangerie, pharmacie, supérette et agence immobilière. Boucherie charcuterie et vente de plats cuisinés implantée depuis plus de 35 ans dans le quartier. Clientèle fidélisée. Affaire tenue par le chef d'entreprise et un salarié. Magasin lumineux et climatisé de 70 m², très bien aménagé, accessible aux personnes à mobilité réduite, disposant d'une grande vitrine de 9 ml. Laboratoire fonctionnel de 30 m², coin bureau et vestiaire. CA : 301 656 €. Loyer : 852 €/mois. Prix du fonds : 140 000 € à débattre.

M^{me} GRANIER : 05 61 10 47 59

OFFRE N° 313A0729

Ameublement, décoration, vente de tissus, confection de rideaux, tapissier. Ameublement, décoration, vente de tissus d'éditeurs, confection de rideaux, tapissier. À céder cause changement de région, boutique spécialisée dans la vente de tissus et la confection d'articles d'ameublement. Située à Toulouse quartier historique. Clientèle locale composée de particuliers et de professionnels. Pas de salarié à reprendre. Local de 50 m² entièrement réaménagé en 2014 (boutique) + rochelle (atelier). CA : 135 000 €. Loyer : 1 000 €/mois HT. Prix du fonds : 42 000 €. Stock à définir avec la cédante.

M^{me} GUIRAUD : 05 61 10 47 18

OFFRE N° 313A0746

Dépannage, installation plomberie, chauffage. Entreprise de dépannage et installation en plomberie chauffage qui propose également un service global de rénovation de cuisines et salles de bain. Société située sur l'Est de l'agglomération toulousaine. Bonne notoriété pour une entreprise qui existe depuis 2003, label RGE et de nombreuses qualifications. Clientèle de syndicats de copropriété et d'agences immobilières pour 60 % de l'activité. Activité exploitée avec 6 ouvriers, 2 assistantes et 2 apprentis. Vendue avec le matériel nécessaire à l'activité : véhicules utilitaires équipés et matériel pour recherche de fuites. Local de 136 m² comprenant espace bureau et dépôt. Bail commercial pour un loyer de 1 100 €/mois HT + impôt foncier. CA 2015/2016 : 740 000 €

HT. Prix de cession de la totalité des actions : 500 000 €. Possibilité accompagnement du cédant.

M^{me} ROTH : 05 61 10 47 19

OFFRE N° 313A0742

Couverture, charpente, zinguerie. Motif retraite. Société spécialisée dans le domaine de la couverture, zinguerie, charpente. Implantée depuis 1994 sur l'agglomération toulousaine. Entreprise structurée avec un pôle commercial et une équipe stable et autonome de techniciens. Clientèle régionale fidélisée et constituée à 55 % de professionnels. Nombre moyen de factures mensuelles entre 65 et 80. Equipement complet : 3 véhicules ateliers avec profileuses alu et coudeuses, 3 véhicules ateliers zingueurs, une nacelle de 15 mètres, 3 véhicules commerciaux... Bâtiment de 900 m² avec un atelier, bureaux et dépôt. CA : 1 209 060 €. EBE : 70 756 €. Loyer de l'entrepôt : 3 604 €/mois HT. Prix de cession des parts sociales : 300 000 €. Accompagnement du repreneur par le cédant.

M^{me} FAUGERES : 05 61 10 47 20

OFFRE N° 311A0740

Fermetures bâtiment. Entreprise de fermetures bâtiment, 10 ans d'existence. Négoce, installation/pose (RGE Qualibat). Site principal sud Toulouse (200 m²), bureau secondaire Toulouse. Très bon emplacement sur axe passager. Petits show-room. 6 salariés expérimentés (3 responsables techniques, 2 VRP, 1 assistante administrative). Clientèle de particuliers. CA : 1 400 000 €. Loyer : 1 800 €/mois + 400 €. Cessions des parts EURL : 275 000 €. Accompagnement proposé.

M. MINOT : 05 61 10 47 22

OFFRE N° 311A0188

Salon de coiffure. Situé chef-lieu de canton Sud Toulousain. Zone de chalandise de 4 000 habitants. Salon de coiffure essentiellement dames, un peu de domicile. Emplacement dans principale rue commerçante. Local de 35 m². Équipé de 3 postes de coiffage, 2 postes de lavage. CA : 30 000 €. Loyer : 210 €/mois. Prix du fonds : 20 000 €.

M. MINOT : 05 61 10 47 22


**ATELIER DE LA RONDE
DES TESSELLES (A.R.T.)**

Marianne Donon

 Adresse : 5 rue de la
Cartoucherie 31300 Toulouse

Tél. : 05 62 74 13 18

Contact :

 Marianne.donon@yahoo.fr /
laronedestesselles.com

Sa reconversion a fait d'elle, une artisane d'art épanouie

Devenue Mosaïste après une carrière de cadre supérieure à l'AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), Marianne Donon a créé son entreprise en 2010, à l'âge de 50 ans.

LMA : VOUS AVEZ CRÉÉ L'ATELIER DE LA RONDE DES TESSELLES EN 2010, POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE ATELIER ?

Marianne Donon : L'atelier est un lieu chaleureux et convivial que j'ai entièrement pensé. L'atmosphère est sereine, propice à la concentration et à la création. Autour d'une grande table de travail élèves, stagiaires, artistes se retrouvent.

LMA : VOTRE PARCOURS SEMBLE ATYPIQUE ?

M.D. : Mon parcours peut sembler atypique, mais je crois deux choses : d'une part, qu'il est en fait très cohérent. Je viens de la formation professionnelle, et si la création de mosaïque d'art est mon cœur de métier, j'ai également à cœur aujourd'hui de transmettre un savoir-faire ancestral. La transmission du geste professionnel est indissociable de mon activité. D'autre

part, nous sommes nombreux aujourd'hui à vouloir changer de voie à un moment de notre vie, parce que nous sommes des êtres aux multiples facettes, animés de plusieurs envies de vie, de plusieurs aspirations. Nous pouvons à chaque étape nous réinventer !

LMA : QUE DIRIEZ-VOUS À DES PERSONNES QUI SOUHAITERAIENT S'ENGAGER SUR LA MÊME VOIE ?

M.D. : Il faut d'abord bien réfléchir et mûrir son projet, sans chercher à dissimuler les difficultés. Être mosaïste d'art est difficile. Il faut y croire et s'accrocher. Il faut aussi savoir bien s'entourer et ne pas négliger la formation. Se former à la mosaïque bien sûr, mais également à la gestion d'entreprise et bien appréhender le parcours de création d'entreprise (le stage de préparation à l'installation est très important). De plus, c'est tout au long de la vie de l'entreprise qu'il faut se former lorsque le besoin s'en fait sentir : la gestion, la vente, le commercial, la communication...

Mais les retours sont parfois très lointains dans le temps, c'est un investissement de long terme, comme pour la notoriété.

LMA : ÊTES-VOUS SATISFAITE DE L'ACTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE AUJOURD'HUI ?

M.D. : Après 6 années de travail pour le développement de mon entreprise, je peux dire aujourd'hui que je suis satisfaite. Je suis parvenue à trouver un équilibre entre créations, cours et formations professionnelles. Je suis épanouie, enthousiaste et fourmille d'envies pour la suite.

LMA : QUELS SONT VOS ORIENTATIONS OU PROJETS POUR L'AVENIR ?

M.D. : Je souhaite continuer à promouvoir la mosaïque auprès des publics et pourquoi pas contribuer modestement à un nouvel essor de la mosaïque en France. Je continuerai donc à m'investir dans des salons ou des événements tels que les Journées Européennes des Métiers d'Art auxquelles je participe chaque année toujours avec grand bonheur en ouvrant grand les portes de mon atelier au public. Je suis convaincue que les métiers d'art véhiculent des valeurs d'humanité, de fraternité et de lien social. Je rêve également d'écrire un livre témoignant de mon parcours avec ses obstacles mais aussi avec des éléments de type « trucs et astuces » transmis à mes élèves et stagiaires sur la mosaïque et le démarrage d'une nouvelle activité. L'Atelier de la Ronde des Tesselles (A.R.T.) vous donne rendez-vous les 1^{er} et 2 avril 2017 à l'occasion des JEMA ! (voir encadré).

46



LMA : VOUS PARTICIPEZ RÉGULIÈREMENT À DES SALONS, QUELS SONT LES RETOURS ?

M.D. : Ils sont toujours très positifs et ces moments sont extrêmement enrichissants. D'abord, il y a la rencontre avec le public, et puis bien sûr les échanges avec les autres artisans et artisans d'art : partager nos expériences, se soutenir, s'inspirer mutuellement... Installer l'atelier hors des murs le temps de faire découvrir l'art de la mosaïque et partager mes œuvres est toujours un moment émouvant.



11^E ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART LES 31 MARS, 1^{ER} ET 2 AVRIL 2017

Les Journées Européennes des Métiers d'Art rassembleront les professionnels des métiers d'art français et européens autour du thème : « SAVOIR(-)FAIRE DU LIEN ». Liens culturels, sociaux, économiques... Liens entre générations, disciplines, territoires, professionnels... À travers cette thématique, l'Institut National des Métiers d'Art souhaite valoriser la diversité des métiers d'art et des connexions qu'ils génèrent ou induisent. Ouvertures d'ateliers, regroupements entre professionnels, collaborations avec des musées ou lieux patrimoniaux, portes ouvertes de centres de formation, expositions, salons, workshops, ateliers d'initiation, circuits thématiques, etc. Programmation consultable sur le site des journées des métiers d'art : <http://www.journeesdesmetiersd'art.fr/>



Contact CMA 31 / Métiers d'Art | Karène Guiraud | 05 61 10 47 18 | kguiraud@cm-toulouse.fr



La Haute-Garonne passe à la vitesse supérieure !

PLAN INTERNET
**TRÈS
HAUT
DÉBIT**
2017 > 2020

Réduire la fracture numérique et déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire est un véritable enjeu d'avenir et de compétitivité pour la Haute-Garonne.

Dans cette perspective, le Conseil départemental s'est doté d'un plan ambitieux pour apporter le très haut débit à tous les Haut-Garonnais.

Ce **Plan Internet Très Haut Débit 2017 > 2020** permettra dès 2017 d'améliorer significativement la qualité du haut débit de nombreuses zones puis d'étendre progressivement la couverture en fibre optique à plus de 80% de la population d'ici 2020.

Mieux connectée, la Haute-Garonne avance !

› Pour en savoir plus : haute-garonne.fr



LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !





NOUVEAU SUV SEAT ATECA POUR UN QUOTIDIEN EXTRA ORDINAIRE

TECHNOLOGY TO ENJOY

TECHNOLOGY TO ENJOY = La technologie au service du plaisir.

NOUVEAU SUV SEAT ATECA : consommations mixtes (l/100km) : 4,4 à 6,1. Émissions de CO₂ (g/km) : 114 à 139.

Retrouvez-nous sur   **SEAT.FR**

CRYSTAL AUTOMOBILES

3684, la lauragaise 31670 LABEGE - 157, avenue des Etats Unis 31200 TOULOUSE -
- www.seattoulouse.fr - www.seat.fr



Muriel Correia

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

Cécile Nocaudie

Expert Comptable

Une autre idée de la comptabilité...

MBE Tarn & Garonne

36 bis, Av. Victor Hugo – B.P. 42 – 82201 MOISSAC Cedex

Tél. : 05 63 04 13 56 – Fax : 05 63 04 34 84 – e-mail : mbetg@mbhexpert.com

MBE Toulouse

4, Impasse Henri Pitot-La Plaine – 31500 TOULOUSE

Tél. : 05 61 80 57 18 – Fax : 05 62 47 26 94 – e-mail : mbetoulouse@mbhexpert.com

Cabinet MOULIS

42, Av. Victor Hugo – B.P. 42 – 82201 MOISSAC Cedex

Tél. : 05 63 04 95 78 – Fax : 05 63 04 42 52 – e-mail : cabmoulis@mbhexpert.com

CFR Audit Conseil

1, rue Saint Aubin – 31000 TOULOUSE

Tél. : 05 62 73 75 30 – fax : 05 62 73 75 31 – e-mail : cfr31@mbhexpert.com

Promenade du Château 8 Place Lamothe Cadillac – 82100 CASTELSARRASIN

Tél. : 05 63 32 66 66 – Fax : 05 63 32 66 67 – e-mail : cfr82@mbhexpert.com

Expertise comptable

Audit

Conseil à la création d'entreprise

Conseil en gestion

Fiscalité

Social

Juridique

Agricole